

Le maire a signé une convention avec les Finances publiques



Le maire a signé une convention avec les Finances publiques

Lundi matin, Jean-Claude Hernandez, administrateur général des Finances publiques, et son adjointe Delphine Signoret, administratrice des Finances publiques, ont fait le déplacement depuis Auch, pour présenter au maire Jean-Michel Augré, la convention de partenariat entre la mairie et la Direction départementale des Finances publiques (DDFIP).

Jean-Michel Augré, après avoir remercié les deux fonctionnaires qui ont fait le déplacement et qui ont bien compris la particularité de Cazaubon, a rappelé les inquiétudes suscitées par la fermeture de la Trésorerie de Cazaubon en précisant :

« Avec cette convention adaptée à notre commune, nous pouvons maintenant nous tourner vers l'avenir. »

Jean-Claude Hernandez a tout d'abord félicité le maire :

« Je vous félicite d'avoir adhéré à ce nouveau dispositif qui est pilote dans notre région. Grâce aux permanences qui auront lieu, nous pourrions accompagner au mieux les usagers, notamment pour leur déclaration de revenus et éviter aux personnes qui n'ont pas Internet d'être victimes d'une fracture numérique. »

Après avoir abordé la spécificité de Cazaubon et ses nombreuses régies, Jean-Claude Hernandez a rappelé que Delphine Signoret avait beaucoup travaillé dans ce sens et a promis au maire qu'il serait très attentif pour apporter les solutions les plus adaptées à Cazaubon :

« Vous pouvez compter sur moi et mes services pour vous apporter les aides dont vous auriez besoin en tant que décideur public. Je tiens à vous féliciter ainsi que votre conseil municipal pour votre gestion de la commune. La commune ne fait pas parler d'elle au niveau de la Trésorerie. »

Le maire a conclu :

« Nous avons réduit de moitié les régies, acheté un nouveau matériel moderne et plus performant. L'ensemble nous permet de réaliser des économies substantielles. Nous sommes optimistes pour l'avenir, et en considérant cette convention plus adaptée à notre situation, toutes les problématiques étant résolues, nous pouvons signer la convention. »

Marie-Ange Passarieu, première adjointe s'est exprimée à son tour :

« Je suis très heureuse de ce partenariat. Vous êtes un partenaire qui a bien compris la spécificité de Cazaubon et qui nous a aidés à faire sauter les difficultés que nous rencontrions. »